

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LA DÉCISION RENDUE PAR UN TRIBUNAL DES DOUANES DES É.-U. AU SUJET DES PIÈCES DE RECHANGE CANADIENNES

M. A. D. Hales (Wellington): J'aimerais poser une question au ministre des Finances. Du fait de la décision prise par le tribunal des douanes aux États-Unis de reclasser les pièces de rechange pour automobiles manufacturées au Canada et exportées aux États-Unis comme articles passibles de droits de douane et du fait également que le Canada en exporte pour quelque 10 millions de dollars chaque année, puis-je demander au ministre s'il est au courant de ce changement d'imposition des droits de douane et, dans l'affirmative, si lui et les membres de son ministère vont étudier soigneusement cette nouvelle interprétation de la loi américaine sur les douanes, puisque l'accord canado-américain sur l'automobile est toujours en vigueur.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Puisqu'il s'agit d'un sujet très important, j'aimerais prendre cette question comme préavis.

* * *

LES PÊCHES

LA DÉCLARATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU GROUPE CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR LA CHASSE AU PHOQUE

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Vu la déclaration faite hier par le professeur Ronald, le nouveau président du groupe spécial formé par le gouvernement pour enquêter sur la chasse au phoque, puis-je demander si le ministre est sûr que ce monsieur envisage ses fonctions avec suffisamment d'impartialité, ou s'il compte le remplacer?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): M. Ronald est l'un des six éminents scientifiques et représentants de sociétés internationales de protection des animaux qui assistent à la chasse au phoque depuis plusieurs années. Nous écouterons son opinion et celle de ses cinq collègues. C'est un homme intègre et je crois que nous devons entendre son point de vue.

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Si on laisse les phoques proliférer et manger d'immenses quantités supplémentaires de diverses espèces de poissons, le ministre nous dirait-il si son ministère a pour politique de laisser les bateaux étrangers prendre la moitié de nos poissons et de laisser les phoques manger le reste?

Des voix: Oh, oh!

[Plus tard]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Ma question est supplémentaire à celle posée par le député de Saint-Jean-Ouest. Le ministre des Pêches et des Forêts peut-il maintenant répondre à la question que j'ai posée hier au

premier ministre, qui en a pris note et a promis de la porter à l'attention du ministre?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Je n'ai pas cette question devant moi. Le député aurait-il l'obligeance de la répéter?

M. l'Orateur: J'espère que la question est brève, car le temps nous manque. Je comptais disposer de quelques minutes pour donner la parole à deux ou trois autres députés avant de passer à l'ordre du jour.

M. Lundrigan: Je crains que le premier ministre n'ait pas tenu sa promesse et j'attendrai donc qu'il ait transmis ma question au ministre qui, je l'espère, pourra y répondre demain.

* * *

RADIO-CANADA

LE RAPPORT AU SUJET DE LA GRÈVE DES EMPLOYÉS À LA PRODUCTION

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Merci, monsieur l'Orateur, de m'avoir donné la parole. Je sais que c'est difficile, parce que je suis entouré d'anciens basketteurs de six pieds. Je suppose que je devrais adresser ma question au ministre du Travail ou au secrétaire d'État, étant donné qu'elle concerne la grève des employés à la production de Radio-Canada. Mais j'aimerais savoir si l'un des deux pourrait nous donner un rapport sur la situation actuelle. La Société est-elle prête, maintenant, à tenir des négociations sérieuses?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Je pourrais peut-être répondre un peu plus exactement à la question du député s'il me disait quelle grève est présentement en cours à Radio-Canada.

M. Rose: On me laisse entendre qu'une grève des employés à la production a été déclarée aujourd'hui, à une heure.

L'hon. M. Mackasey: Je le répète, je ne suis au courant d'aucune grève en ce moment à Radio-Canada.

* * *

LES FINANCES

LA HAUSSE DES FRAIS EXIGÉS PAR LES BANQUES À CHARTE

M. J. G. Lind (Middlesex): Étant donné que les banques à charte du Canada semblent pratiquer la collusion, ne pourrions-nous pas demander au ministre de la Consommation et des Corporations et au ministre des Finances de faire de même aux fins d'une enquête sur la hausse récente des frais de service exigés par les banques à charte, soit une hausse de 50 p. 100 pour quiconque fait un chèque sans provision.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): En partie en raison des instances pressantes de mon honorable ami à cet égard, la Commission des prix et des revenus effectue une telle enquête.